



ECPAT INTERNATIONAL

CODE DE CONDUITE RELATIF À LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE

Le personnel et les autres personnes représentant ou visitant ECPAT International, ainsi que tout autre contractant ou fournisseur travaillant sur des projets, des activités ou des événements, sont responsables de maintenir un rôle professionnel avec les enfants, ce qui signifie l'établissement et le maintien de limites professionnelles claires qui servent à protéger tout le monde d'un préjudice potentiel, de malentendus ou d'une violation de la relation professionnelle. Ce Code de conduite relatif à la sauvegarde de l'enfance définit les comportements qu'ECPAT International attend de toutes les personnes qui lui sont associées ou qui la représentent.

ECPAT International condamne toutes les formes de maltraitance à l'encontre des enfants, y compris les abus, la maltraitance et l'exploitation, ainsi que la négligence qui pourrait entraîner un préjudice. On parle d'abus d'enfants lorsque des adultes ou d'autres enfants font du mal à une personne de moins de 18 ans, que ce soit physiquement, émotionnellement ou sexuellement, par négligence ou parce qu'ils n'ont pas pris les mesures nécessaires pour la protéger. ECPAT s'engage à créer et à maintenir un environnement propice à la protection et à la sauvegarde des enfants, ainsi que la promotion de leur bien-être à tout moment.

Je soussigné (e), _____ en tant que membre du personnel d'ECPAT International, personne sous contrat ou fournisseur, m'engage à respecter ce qui suit, à la fois pendant et en dehors des heures de travail, lorsque je suis engagé(e) avec ECPAT International. Je reconnais avoir lu et compris la politique d'ECPAT International en matière de sauvegarde de l'enfance, et j'accepte que pendant mon association avec ECPAT International

JE M'ENGAGE A

- ▶ Me comporter de manière cohérente avec les principes de sauvegarde de l'enfance d'ECPAT International, tels que les principes de "ne pas nuire" à l'enfant, l'intérêt supérieur de l'enfant, l'approche centrée sur les survivant(e)s, etc.
- ▶ Traiter tous les enfants de manière égale et avec respect, indépendamment de leur appartenance ethnique, de leur sexe, de leur langue, de leur religion, de leurs opinions politiques ou autres, de leur origine nationale ou sociale, de leur handicap, de leur naissance ou de toute autre situation.
- ▶ Fournir un environnement amical, inclusif, sûr et valorisant pour tous les enfants et autres personnes associées à ECPAT International.
- ▶ Avoir un comportement et une apparence conformes aux valeurs d'ECPAT International et faire preuve de respect envers les enfants et les communautés dont ils sont issus.
- ▶ Respecter les différences mais contester toutes les pratiques qui nuisent aux enfants.
- ▶ Encourager une communication ouverte entre tous les enfants, les jeunes, les parents, le personnel et autres personnes, et faciliter les processus dans lesquels les enfants et les jeunes peuvent participer pleinement en toute sécurité aux décisions qui les concernent.
- ▶ Être transparent dans mes actions et mes déplacements.
- ▶ Prendre la responsabilité de m'assurer que je suis responsable et que je ne me place pas dans des positions où il y a un risque d'allégations à mon encontre. Dans la mesure du possible, je veillerai à ce qu'un autre adulte soit présent lorsque je travaille avec des enfants. J'envisagerai d'autres mesures nécessaires avec le point focal d'ECPAT International chargé de la sauvegarde.
- ▶ Être conscient(e) de mon comportement, de mes actions et de mon langage, ainsi que de l'impact qu'ils peuvent avoir sur les enfants. Je considérerai avec attention mes relations avec les enfants et la manière dont je m'engage avec eux.
- ▶ Veiller à ce que les enfants soient en sécurité lorsqu'ils sont accompagnés à participer à des événements, y compris lorsqu'ils doivent y passer la nuit. Cela inclut le fait de rester au même étage qu'eux, mais pas dans la même chambre.
- ▶ Signaler toute préoccupation ou suspicion que je pourrais avoir concernant la sécurité ou la sauvegarde d'un enfant, ou les actions ou le comportement d'un collègue ou d'autres personnes associées à ECPAT, en utilisant les mécanismes de signalement d'ECPAT International pour la sauvegarde des enfants. Je comprends qu'il ne m'appartient pas de déterminer si l'acte observé constitue un abus et que je suis dans l'obligation de signaler toute préoccupation dont j'ai connaissance. Tant que les signalements sont faits de bonne foi et ne sont pas malveillants, je n'aurai à subir aucune conséquence négative.
- ▶ Garder confidentielles toutes les informations dont je suis partie prenante concernant les incidents liés à la sauvegarde de l'enfance ; ne divulguer d'informations qu'au point focal d'ECPAT International pour la sauvegarde de l'enfance ou à d'autres parties désignées par le point focal et/ou conformément aux procédures de signalement.

JE M'ENGAGE A NE PAS

- ▶ Respecter la législation thaïlandaise pertinente et la législation du lieu où je travaille, y compris la législation relative au travail des enfants¹ et d'autres questions liées au bien-être des enfants.
- ▶ Divulguer immédiatement toutes les accusations, condamnations et autres cas d'exploitation, d'abus et de non-respect de la politique me concernant, conformément aux procédures appropriées.
- ▶ Adopter un comportement qui vise à, ou peut potentiellement, faire honte, humilier, rabaisser ou dénigrer les enfants. Je ne frapperai ni n'agresserai physiquement les enfants. Cela inclut le fait de ne pas faire usage de discipline physique contre les enfants.
- ▶ Utiliser un langage inapproprié, offensant, harcelant, abusif, sexuellement provocant, dégradant, culturellement inapproprié ou discriminatoire lorsque je m'adresse à un enfant. Me comporter de manière provocante ou inappropriée avec un enfant. Tenir, embrasser, câliner ou toucher un enfant d'une manière inappropriée, inutile ou culturellement inapproprié.
- ▶ Avoir un comportement sexuel avec des enfants ou développer des relations avec des enfants qui pourraient être considérées comme de l'exploitation ou de l'abus. Ne pas connaître l'âge de la personne concernée n'est jamais une excuse ou justification.
- ▶ Inviter des enfants non accompagnés chez moi, à moins qu'ils ne courent un risque immédiat ou ne soient en danger physique.
- ▶ Chercher à entrer en contact et/ou à passer du temps avec tout enfant avec lequel je suis en contact en tant que représentant d'ECPAT International en dehors des heures de travail et des activités prévues pour l'exercice de mon rôle.
- ▶ Agir d'une manière qui témoigne d'un traitement injuste ou inégal envers les enfants.
- ▶ Utiliser un ordinateur, un téléphone portable, une caméra vidéo ou numérique ou les espaces et outils numériques d'ECPAT pour exploiter, harceler ou nuire aux enfants.
- ▶ Prendre des images ou des vidéos où les enfants sont identifiables. Si cela est nécessaire pour un projet ou une activité, je suivrai les procédures de sauvegarde des enfants d'ECPAT International et les processus connexes.
- ▶ Accéder à du matériel pédopornographique par quelque moyen que ce soit (voir également "Utilisation d'images d'enfants" ci-dessous). Je respecterai toujours les lignes directrices relatives à l'utilisation d'images d'enfants énoncées dans le présent code de conduite.
- ▶ Participer à des comportements illégaux, dangereux ou abusifs avec des enfants.
- ▶ Embaucher des enfants pour effectuer des travaux domestiques ou toute autre forme de travail inapproprié, quelques soient les pratiques locales ou la législation en vigueur.
- ▶ Participer à l'exploitation d'enfants de quelque manière que ce soit, y compris je n'entrerai pas dans un établissement, tel qu'un bar, où des enfants sont exploités sexuellement.
- ▶ Communiquer ou discuter de toute information personnelle confidentielle concernant des cas présumés ou avérés de maltraitance ou de sauvegarde d'enfants avec quiconque à part le point focal d'ECPAT International pour la sauvegarde de l'enfance ou autres parties désignées par le point focal et conformément aux procédures de signalement.

¹ Le "travail des enfants" est un travail qui prive les enfants de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité, et qui est préjudiciable à leur développement physique et mental.

Je comprends qu'il m'incombe, en tant que personne engagée ou associée à ECPAT International, de faire preuve de bon sens et d'éviter les actions ou les comportements susceptibles de nuire à un enfant, voire d'être interprétés par d'autres comme de la maltraitance d'enfant, lorsque je participe à des activités ou à des événements d'ECPAT International. Il est de ma responsabilité d'adhérer au Code de conduite à tout moment - en cas de doute sur quelque chose, je dois demander des éclaircissements au point focal de sauvegarde ou à mon responsable ou point de contact.

J'ai lu et compris la politique de sauvegarde de l'enfance et le Code de conduite d'ECPAT International. Je suis conscient(e) qu'ECPAT International attend de moi que je respecte toujours les normes de comportement décrites dans ce Code de conduite ci-dessus. Je sais également que des mesures disciplinaires et des poursuites judiciaires seront engagées s'il s'avère que j'ai enfreint ce Code de conduite.



Signature.....

Nom.....

Date ____ / ____ / ____